

# TRIMEXINE LIQUIDE

SULFADIMÉTHOXINE - TRIMÉTHOPRIME



## COMPOSITION

Sulfadiméthoxine .....	18.7 g
Triméthoprime .....	4 g
Excipient q.s.p. ....	100 mL

## INDICATIONS

Chez les volailles et les lapins :

- Affections à germes sensibles au triméthoprime et à la sulfadiméthoxine :
- Traitement et prévention des infections respiratoires et digestives.
- Traitement et prévention des coccidioses digestives.

## POSOLOGIE

18,68 à 37,36 mg de sulfadiméthoxine et 4 à 8 mg de triméthoprime par kg de poids vif et par jour, pendant 5 jours consécutifs, par voie orale, soit 1 à 2 ml de solution pour 10 kg de poids vif et par jour pendant 5 jours consécutifs, à diluer dans l'eau de boisson en fonction de la consommation réelle des animaux pour respecter la posologie pondérale (en mg/kg).

## DÉLAI D'ATTENTE

Viande et abats :

- Lapins : 8 jours.
- Volailles : 6 jours.

Oeufs : en l'absence d'un temps d'attente pour les œufs ne pas utiliser chez les volailles pondeuses productrices d'œufs de consommation (4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci)

## CONDITIONNEMENT

- Flacon de 100 mL.
- Flacon de 1 litre.